



COMMUNIQUE DE PRESSE

Coût social du Tabac : Une dépense abyssale qui plombe notre économie !

Paris, le 11 septembre 2015 : Relayé dans un article du Monde, publié ce jour à 13h00, une étude de l'OFDT (Office Français des Drogues et Toxicomanies) détaille les véritables coûts du tabac dans une note intitulé « Le coût social des drogues en France ». Alors que jusqu'ici le coût du tabac était estimé à 47 milliards d'euros, cette étude révèle une dépense abyssale engendrée par le tabac pour notre société.

DNF demande, de nouveau, que l'Etat réagisse vite et impose rapidement les mesures prévues dans le Plan de Réduction National du Tabagisme (PNRT). Explications....

Dans cette étude rédigée par le professeur Pierre Kopp, publiée ce jour par l'OFDT (<http://www.ofdt.fr/?clD=791>), on apprend avec effarement l'immense dépense engendrée par la consommation de tabac en France. « Le coût social est composé du coût externe (valeur des vies humaines perdues, perte de la qualité de vie, pertes de production) et du coût pour les finances publiques (dépenses de prévention, répression et soins, économie de retraites non versées, et recettes des taxes prélevées sur l'alcool et le tabac). Les paramètres de calculs suivent les recommandations du Rapport Quinet (2013) et les données sanitaires ont été collectées dans la littérature scientifique. **Le « coût social » de l'alcool et celui du tabac sont presque identiques, 120 milliards d'euros !** »

En 2006, Kopp et Fénoglio estimaient déjà le coût social du tabac à 47 milliards d'euros. Pourquoi cette estimation est désormais presque multipliée par trois ? Les auteurs l'expliquent que ces données sont plus importants en partie grâce à une amélioration des connaissances épidémiologiques et d'un changement dans la méthodologie du calcul économique adopté officiellement par les pouvoirs publics, mais aussi en raison d'une augmentation du nombre de décès liés au tabagisme, estimé en 2006 à 44 000 personnes par an, contre plus de 78000 en 2015 (soit 89% d'augmentation).

Les recettes sur la vente de produits du tabac représentent 10,397 Milliards d'euros, tandis que les dépenses de santé (25,9 milliards d'euros) ajoutées aux dépenses de prévention (200 millions d'euros) représentent plus de 26 Milliards d'euros, ce qui met gravement en déficit la balance des finances publiques. Chaque année, le tabagisme coûte donc 15 milliards d'euros au budget de l'Etat. **D'après les auteurs de l'étude, 33% du déficit budgétaire français serait constitué par le point négatif des drogues (alcool, tabac et drogues illicites) sur les finances publiques.**

Quelles solutions ?

Mettre un terme à cette pandémie qui tue près de 79 000 Français chaque année est un véritable défi. Les solutions sont devant nous et ne méritent qu'à être appliquées.

-DNF demande une hausse de la taxation des produits du tabac sans influence des lobbys qui finissent par toujours obtenir plus de revenus ;

-DNF demande à ce que les mesures contenues dans le PNRT présenté par Marisol Touraine, il y a maintenant bientôt un an et pour la plupart reprises dans le projet de loi de santé actuellement en débat au Sénat soient adoptées et mises en place au plus vite ! Ce projet de loi est indispensable pour lutter efficacement contre le tabagisme et sauvera des vies !

-Parmi ces mesures, la création d'un fonds de prévention tabac permettrait, en particulier, d'avoir les ressources nécessaires pour compenser, au moins partiellement, les coûts que fait peser sur la société et les générations à venir, ce fléau de santé publique.

A Propos de DNF

L'association DNF intervient quotidiennement depuis 1973 pour défendre les victimes du tabagisme.

L'action de DNF en résumé :

- Sensibiliser aux dangers du tabagisme
- Assurer le droit des non-fumeurs à respirer un air sain
- Informer sur les mesures anti-tabac.

DNF a une mission d'utilité publique en France métropolitaine, en France d'Outremer, dans l'Union européenne et à l'International et participe activement à la mise en application de la Convention Cadre de Lutte Anti-Tabac de l'OMS.

Pour plus d'informations :

www.dnf.asso.fr

Contact Presse :

Gérard Audureau

Président

06 83 51 88 14

Céline FOURNIER

Responsable communication

06 78 26 07 37

communication@dnf.asso.fr